

Développeur logiciel

RNCP5927 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	326r
Code(s) ROME	M1805
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Ministère du Travail - Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle (DGEFP)

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS READAPTATION FORMAT PROFESSIONNELLE	77895430500018	Organiser l'évaluation
CAMPUS ACADEMY RENNES	79232237200022	Organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (la) développeur (se) logiciel prend en charge le développement d'applications informatiques dans le cadre de projets visant à automatiser un ou plusieurs processus de l'entreprise, en réponse à des demandes émanant d'une maîtrise d'ouvrage. Ces demandes sont transmises par un chef de projet, si la taille et la complexité du projet le nécessitent. Elles concernent de nouvelles applications ou la maintenance évolutive d'applications existantes.

Il (elle) peut travailler en tant que salarié (e) d'une entreprise, ou pour un client de la société de services qui l'emploie. Ses activités diffèrent selon la taille de l'entreprise. En PME, il (elle) peut mener seul (e) le développement d'un projet. Dans une grande structure, il (elle) travaille en équipe sous la conduite d'un chef de projet. Il (elle) applique les normes de qualité logicielle de son entreprise ou de son prestataire de services.

Il (elle) s'adapte rapidement aux évolutions technologiques du secteur informatique. La réalisation du projet dont il (elle) a la charge nécessite de sa part organisation et gestion du temps.

Assurant sa mission dans des entreprises et des contextes professionnels divers, il (elle) est mobile géographiquement et s'adapte aux nouveaux environnements de travail.

Il (elle) fait preuve de capacités relationnelles avec des interlocuteurs tels que la maîtrise d'ouvrage, les utilisateurs, le chef de projet, les experts techniques et les autres développeurs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Développer une application client-serveur

Maquetter une application.

Concevoir une base de données.

Mettre en place une base de données.

Développer une interface utilisateur.

Développer des composants d'accès aux données.
2. Développer une application web
Développer des pages web en lien avec une base de données.
Mettre en œuvre une solution de gestion de contenu ou e-commerce.
Développer une application simple de mobilité numérique.
Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique.

Blocs de compétences

RNCP5927BC01 — Développer une application web

LISTE DE COMPÉTENCES

Développer des pages web en lien avec une base de données.
Mettre en œuvre une solution de gestion de contenu ou e-commerce.
Développer une application simple de mobilité numérique.
Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique.

RNCP5927BC02 — Développer une application client-serveur

LISTE DE COMPÉTENCES

Maquetter une application.
Concevoir une base de données.
Mettre en place une base de données.
Développer une interface utilisateur.
Développer des composants d'accès aux données.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- société de services et d'ingénierie informatique (SII) réalisant des prestations en régie ou en forfait dans le développement d'applications informatiques ;
- structure utilisatrice, de type entreprise du secteur privé ou public, qui possède un service dédié aux études et développements informatiques.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Développeur informatique - développeur en nouvelles technologies-développeur web - analyste programmeur - informaticien de développement.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 864 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	27 458
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est habilité par le représentant territorial compétent du ministère chargé de l'emploi. Il est composé de professionnels du métier concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education)

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP224

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP31114

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/5927/>